

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR486

Les représentations de Paris dans les lettres et les arts
Printemps 2017
10h00 – 11h20, HH227

Coordonnées

Professeur(e): Dr. Valérie Dusailant-Fernandes

Bureau: ML342

Téléphone: 519-888-4567, poste 31140

Heures de consultation: Mardi de 12h00 à 14h00 ou jeudi de 12h30 à 14h30

Courriel: vc dusail@uwaterloo.ca

Description

Dans ce cours, nous examinerons les multiples représentations de la capitale française : Paris. Au gré de notre parcours au fil des siècles, nous étudierons comment cette cité millénaire est devenue une mégalopole aux multiples facettes capturant l'imagination de nombreux écrivains, peintres, chanteurs et cinéastes français. Pour mener à bien notre découverte, nous nous arrêterons sur la construction architecturale de cette ville à certaines périodes données, puis nous analyserons des textes ou des passages littéraires choisis qui abordent des sujets variés, souvent toujours d'actualité : la mode, les transports, la laïcité, la précarité, l'amour, la rêverie, la réalité sociale et multiculturelle. Nous compléterons notre déambulation poétique sur Paris avec d'autres formes d'expressions artistiques telles que le cinéma et le 9^e art, à savoir la bande dessinée.

Objectifs du cours

Ce cours vise à :

- vous Initier à certaines représentations littéraires et cinématographiques portant sur la ville, l'espace et le milieu social et culturel ;
- Développer un esprit critique et informé de la culture parisienne grâce aux discussions et au débat d'idées.
- établir des liens entre le contexte social d'une époque et une œuvre (littéraire ou artistique) ;
- comparer un texte, une période ou une expression artistique à une autre ;
- favoriser la collaboration par le travail d'équipe (oral et écrit)
- produire des travaux de haute qualité en français tout en stimulant votre créativité, notamment dans la réalisation d'une vidéo se rattachant à un quartier de Paris.
- Vous faire rédiger une dissertation littéraire pour acquérir une maîtrise de l'écrit de façon cohérente et précise, et améliorer votre capacité à soutenir un raisonnement répondant à une problématique.

Manuels et œuvres à l'étude

- Philippe Delerm : *Paris l'instant*, Paris, Fayard, 2002
- Delphine de Vigan : *No et moi*

- Tardi : *Adèle Blanc-Sec. Le démon de la Tour Eiffel*, Magnard Casterman, coll. Classiques et contemporains, 2010
- Films : *Paris, Je t'aime* (2007) et *Entre les murs* (2008) – ces films seront en réserve à la bibliothèque pour vous.
- « Courseware package » (ensemble d'extraits de textes photocopiés) + extraits affichés sur LEARN

Lectures disponibles sur LEARN

Les lettres persanes de Montesquieu – extraits

Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau – extraits, entre autres

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
2 Tests en classe		30%
Test 1 (1h20)	1er juin 2017	
Test 2 (1h20)	20 juillet 2017	
Analyse critique (2 courts métrages)	6 juin 2017	15%
Présentation vidéo	29 juin 2017	20%
Dissertation	13 juillet 2017	25%
Participation en classe	Du 2 mai au 20 juillet 2017	10%
Total		100%

Il n'y a pas d'examen final dans ce cours

Présence et participation en classe

Cette note tiendra compte de votre présence régulière et de votre participation active au cours (échanges d'idées, discussions, articles, présentations, etc.). Il ne suffit pas de venir en classe pour avoir les 10%. Il faut participer aux discussions ! C'est un cours de langue et plus vous vous exprimez, plus vous apprendrez. Pour faciliter la discussion en classe, parfois, j'afficherai des questions sur LEARN qui vous permettront de réfléchir sur l'extrait de texte qui sera étudié en classe. Lecture attentive et préparation des textes avant d'arriver en classe.

2 tests en classe

Ces tests en classe dureront 1h20 et porteront sur les leçons, sur les textes et autres points vus ensemble en classe.

Analyse critique de deux courts métrages

Choisissez deux courts métrages du film *Paris, Je t'aime* (2007) et faites-en une analyse critique structurée de 1250-1500 mots. Votre travail sera évalué sur la qualité de votre analyse (contenu) et sur la qualité de votre français (forme). De plus amples explications vous seront fournies en classe.

Capsule vidéo

Durée : 8 minutes

Exposé oral – en groupe de 2

Choisir un quartier de Paris et faire connaître aux autres étudiants son aspect socioculturel, artistique et

surtout littéraire sous la forme d'une capsule vidéo. Il vous faudra faire des recherches en bibliothèque et sur Internet pour obtenir des informations pertinentes sur votre sujet. Une liste de sujets vous sera donnée dès la première semaine de classe. Vous travaillerez en groupe. Vous aurez une note de groupe pour la qualité de vos informations/recherches, sur l'aspect créatif de votre projet et sur vos compétences en français écrit. Vous aurez une note personnelle sur votre présentation orale dans la vidéo (le partage des activités doit être équitable et le temps parlé le même pour chaque étudiant). Je vous demande de me soumettre un plan de l'exposé avant de le faire. Si un plan n'est pas soumis antérieurement, des points vous seront retirés dans la note finale de l'exposé.

Dissertation

6 pages (pas moins), taille 12, caractère Times New Roman, double interligne, travail à remettre. Vous devrez faire une dissertation (avec l'appui d'au moins un article et un ouvrage théorique) en vous aidant d'un ou plusieurs œuvres au programme et de vos recherches personnelles. Deux sujets vous seront présentés. Vous devrez en choisir un. De plus amples informations ainsi que des techniques pour écrire une dissertation vous seront fournies avant l'échéance de ce travail.

Plan du cours

Selon le rythme du groupe, il est possible que ce programme soit légèrement modifié.

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	2-4 mai	De la cité gallo-romaine à la ville médiévale Cité moderne (XVI ^e -XVIII ^e siècles)		
2	9-11 mai	Paris : capitale de l'Europe au XVIII ^e : pourquoi ?	<i>Les Lettres persanes</i> de Montesquieu (arrivée des Persans) à Paris Lettre 24 « Se déplacer à Paris », Lettre 99 « Mode de Paris » et Lettre 30 « Les habitants de Paris » <i>Les Confessions</i> de Jean-Jacques Rousseau, extrait du Livre IV	
3	16-18 mai	Le Paris d'Hausmann Les photographes : Marville et Atget	Walter Benjamin, « Paris, capitale du XIX ^e siècle » (1939) dans <i>Le Livre des passages</i>	
4	23-25 mai	Paris ville marchande : Les Halles / Les grands magasins	<i>Le ventre de Paris</i> et <i>Au bonheur des dames</i> d'Émile Zola (extraits)	
5	30 mai – 1 juin	Paris : Flâner, aimer, clichés	Anna Gavalda : « Petites pratiques	1^{er} juin: Test 1

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
		Rapport texte/image	germanopratinés » (nouvelle) Paris L'instant de Philippe Delerm (extraits)	
6	6-8 juin	Film : <i>Paris, Je t'aime</i> Débat et activités en classe		6 juin : rendre analyse critique
7	13-15 juin	Enseigner dans un collège populaire parisien Ecole républicaine et laïcité Le vivre ensemble et la diversité sociale Film : <i>Entre les murs</i>	Voir le film « Entre les murs »	
8	20-22 juin	Film : <i>Entre les murs</i> : activités		
9	27-29 juin	La précarité à Paris Introduction à Delphine de Vigan	<i>No et moi</i> : étude	29 juin : rendre présentation vidéo
10	4-6 juillet	<i>No et moi</i> : étude 6 juillet : visionner les vidéos en classe		
11	11-13 juillet	Paris dans la bande dessinée étude de la BD Adèle Blanc-Sec	<i>Adèle Blanc-Sec : Le démon de la Tour Eiffel</i> de Tardi (+ autre extrait de bande dessinée)	13 juillet : rendre dissertation
12	18-20 juillet	Stéréotypes sur le Parisien et le Français Révisions		20 juillet : test 2

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc.). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Remise des travaux

Les travaux écrits doivent être remis en classe ou à mon bureau le jour de la date limite. Cependant, si un étudiant ou une étudiante ne peut pas remettre son travail sur papier pour **une raison valable**, il peut le soumettre par courriel avant l'heure du cours le jour de la date limite. La remise tardive d'un travail (sans entente préalable) se verra sanctionnée à raison de 5% par jour non motivé. Les travaux remis plus **d'une semaine** après la date limite ne seront pas acceptés, sauf cas exceptionnel.

Travail de groupe

Veuillez noter que le travail de groupe n'est pas autorisé pour l'analyse critique et la dissertation.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

Academic Integrity: In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity webpage](#) and the [Arts Academic Integrity webpage](#) for more information.

Discipline: A student is expected to know what constitutes academic integrity, to avoid committing academic offences, and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the Graduate Associate Dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under Policy 71 – Student Discipline. For information on

categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71 - Student Discipline](#). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](#).

Grievance: A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70 - Student Petitions and Grievances](#), Section 4. When in doubt, please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Appeals: A decision made or penalty imposed under Policy 70 - Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71 - Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72 - Student Appeals](#).

Other sources of information for students

[Academic integrity](#) (Arts) [Academic Integrity Office](#) (uWaterloo)

Accommodation for Students with Disabilities

Note for students with disabilities: The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).